

Managing and Archiving Records in Digital Era: changing professional orientations. Proceedings of the ERPANET Workshop held at the Swiss Federal Archives, Bern, 25-26 oct. 2004 / ed. by Niklaus Bütikofer, Hans Hofman, Seamus Ross.- Baden : Hier+Jetzt, 2006.- 131 p.- ISBN 10 3-03919-019-9 : CHF 39.80

Cet ouvrage rassemble les actes du colloque organisé par les Archives fédérales suisses à Berne en octobre 2004 dans le cadre du projet européen ERPANET (*Electronic Resource Preservation and Access Network*). Une quinzaine d'auteurs, universitaires, professionnels de l'information originaires de différents pays, apportent leurs éclairages, remarques et réflexions. Ce colloque avait pour objet de répondre à plusieurs questions: les nouveaux défis posés par la gestion et la conservation des documents électroniques ; l'évolution des besoins concomitants des usagers ; la nécessité de nouveaux modèles d'organisation de l'archivage et la pertinence des paradigmes archivistiques existants, et enfin l'impact de l'ère numérique sur l'archivistique et ses disciplines connexes.

Le "nouvel ordre numérique" et les nouveaux besoins des usagers posent certains défis : comment résoudre la question de l'instabilité, de la production exponentielle et de l'obsolescence rapide des documents électroniques ? Selon Eric Ketelaar (Pays-Bas), l'ère du numérique a fait disparaître la notion même de document "original" et selon Maria Guercio (Italie), il n'y a plus que des "copies authentiques". Le volume d'informations s'accroît, elles deviennent plus faciles et moins coûteuses à stocker (E. Ketelaar). Elles sont plus accessibles (Helen R. Tibbo, USA). Les archivistes n'ont pas le contrôle des documents électroniques, ceux-ci étant accessibles dès leur création (Barbara Reed, Australie). Il en est de même de la préservation, de la description et de l'accès aux ressources documentaires (Wendy Duff, Canada). Il faut donc modifier les méthodes et les conditions de travail au vu des demandes croissantes d'information, de publics de plus en plus diversifiés (Bruno Delmas, France). La question de la "stabilisation" de la documentation se pose fortement (Angelika Menne-Hartz, Allemagne).

Au vu de ces différentes évolutions, l'archivistique et les archivistes sont contraints d'évoluer : l'informatique doit faire partie des connaissances de base, de manière à pouvoir intervenir à la source même de la création du document électronique (B. Delmas). Plusieurs professions entrent en jeu : les archivistes, les bibliothécaires, les conservateurs de musées et les informaticiens (W. Duff). Le *records continuum* est une pratique australienne (B. Reed) qui implique un traitement de bout en bout du document et rapproche ainsi archivistes et *records managers* (M. Guercio).

Les conceptions même du métier d'archiviste, de celui de *record manager*, sont différentes selon les pays considérés : en France, ces deux métiers n'en font qu'un (B. Delmas) ; aux Etats-Unis, la fonction est séparée en deux métiers ; en Europe, il s'agit de deux métiers en une fonction. Les différents intervenants soulignent que ces disciplines sont étroitement liées et que des cursus communs de formation doivent être créés (Elisabeth Sheperd, Grande-Bretagne)

Ainsi, la technologie numérique tend à unifier la doctrine archivistique, à trouver des consensus entre les différents acteurs. Elle implique surtout la nécessité de trouver des nouveaux modes d'organisation.

Jean-Philippe Accart

jean-philippe.accart@nb.admin.ch